ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 315 rue Rochablave, entre les rues Palmyre et Banks.

Albert Gourgeot vs Mme Vve George Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75 186—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Veuve George Taylor dans et à un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rochablave, Dolhonde, (autrefois Dorgenois), Palmyre et Banks, lequel dit lot est numéroté 578. Ledit lot est désigné par le numéro 34, et mesurant vingt huit pieds, sept pouces de face à la rue Rochablave sur une profondeur de cent soixante dix sept pieds, huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. B et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant.

24 jan—25—fév 3 10 17 24 — mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District

Portant le No municipal 1765 rue Poydras, entre les rues Claiborne et Clara.

Ann Thurman vs Richard J Thurman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75 185—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ci de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claire, Perdido, Claiborne et Poydras, désigné comme lot No 20 de l'ilet No 430. Le dit lot No vingt mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson, avocat pour la plaignante.

25 janv—25—fév 3 10 17 24—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

—D'UN—

Grand Assortiment de Meubles de Bureau de Valeur

Et installations, Etc., Incluant Type-Writer, Réchaud, Lampes Etectricques, Evantails, Etc.

Coin de la Rue Camp et de l'Allée Commerciale.

Wm R. Taylor vs Horace M. Goddard Advertising Agency.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 294—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 février 1905 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés LUNDI, le 20 février 1905 à 10 30 heures A. M., de la ci-propriété après décrite, à savoir—

Sur les lieux Nos 54 55 56 et 57 Bâtisse Taylor, coin de la rue Camp et de la Place Commerciale.

Les contenus et installations, etc des dits lieux consistant en un grand lot de meubles de bureau, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Ainsi un Typewriter, etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

L. L Labatt & Bernard Titche avocats pour le plaignant

8 fév—8 9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 1234 rue Annette entre les rues Marais et St Claude.

People's Homestead Association vs Joseph N. Hullingheat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75 281—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annette, Morales, maintenant Marais, St Bernard et Bons Enfants, maintenant St Claude, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de quarante neuf pieds de la rue Morales, maintenant Marais, et Annette et mesurant dix sept pieds de face à la rue Annette sur soixante pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Chas S. Rice, avocat pour la plaignante.

14 janv—14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif du contenu et installations, etc., de la pharmacie de détail connue comme "Wright's Pharmacy"

1701 rue Prytanée coin de la rue Euterpe.

Aussi livres de prescriptions, comptes ouverts, bail et droit d'occupation.

Mme Ste Wright, Veuve, etc., vs Anthony Grants, curateur, etc

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No 74.802—En vertu d'un ordre de vente daté 7 février 1905, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés SAMEDI, le 25 février 1905, à 10 30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Au rez-de-chaussée et dans la chambre du fond au premier au-dessus du laboratoire du local No 1701 rue Prytanée, coin de la rue Euterpe.

I Le contenu de la pharmacie en ceci, consistant en produits chimiques, médecines patentées, papeterie parfumerie, extraits, articles de toilette et de variétés divers, etc., d'après l'inventaire. Un lot de livres de prescriptions de valeur.

II. Une fontaine de soda et installations, 2 Cash Regis etc, 1 lot de comptoirs, 1 coffre-fort en fer et un lot de meubles etc., contenus dans ladite pharmacie, d'après l'inventaire.

III. Un lot de comptes courants dus à la défunte maison de commerce de Wright & Grants.

IV. Le terme non expiré du bail du rez de chaussée et chambre au fond au premier étage au dessus du laboratoire des lieux No 1701 rue Prytanée, à l'encoignure de la rue Euterpe, connu comme une pharmacie, ledit bail fait par Joseph T. Walter, avec Mme Vve Ste. C. Wright et Léon Grants par son administrateur "pro tempore" Anthony Grants, le 15 octobre 1904 et s'étendant au 15 octobre 1906 à un loyer mensuel de $50.

V. Et dans le cas où le dit bail ne serait pas vendu, aliéné le droit d'occuper ledit rez de chaussée No 1701 rue Prytanée à l'encoignure de la rue Euterpe et une chambre dans le fond au premier étage au dessus du laboratoire de la date de l'adjudication au 15 octobre 1905.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. W. Cooper ex cat pour la plaignante.

11 fev—14 20 25

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Splendides Lots de Terre à Bâtir

Dans le Sixième District,

S'améliorant rapidement et près de la nouvelle ligne de char Chas. à l'encoignure des rues Howard et Upperline.

Et des rues Valence et Freret.

—ET—

Joli Cottage Simple contigu.

No 4717 rue Howard entre les rues Valence et Upperline.

Succession de Walter E Nugent.

No 73.206—Cour Civile de District. Div E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de vente signé le 20 janvier 1905, par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

1- Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à droit s'y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 541, borné par les rues Upperline, Howard, (autrefois St. George) Valence et Freret (autrefois Long) désigné comme lot No 2 sur un certain devis et certificat d'arpentage fait par L. Dupuy, ingénieur civil, en voyer, le 9 janvier 1905. Le dit lot de terre mesurant d'après ledit devis trente (30) pieds de face à la rue Howard (autrefois St George) sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété est désignée par le numéro municipal 4717 rue Howard.

Les améliorations comprennent une cottage simple en bois couvert en ardoises, situé de la banquette contenant galerie sur la façade et dans le fond, vestibule, 3 chambres, citerne, hangar etc

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ci-dessus désignée comme lot No 2 sur le devis susmentionné de L. Dupuy, ingénieur civil et voyer. Et ledit lot mesurant d'après ledit devis trente (30) pieds de face à la rue Howard (autrefois St George) sur cent vingt pieds (120) de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ci-dessus désigné comme lot No 4 sur le susmentionné devis de L. Dupuy, ingénieur civil et voyer. Ledit lot No 4 formant l'encoignure des rues Howard (autrefois St George) et Upperline et mesurant d'après le dit devis cinquante deux (52) pieds et un (1) pouce de face à la rue Howard (autrefois St George) par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles et diminuant du lot No 3 et cent vingt (120) pieds de profondeur et façade sur le côté de la rue Upperline et trente six (36) pieds et un (1) pouce sur la ligne du fond. Lesquelles dites mesures sont les mêmes que celles désignées dans le titre original de ladite propriété et plus spécialement sur un certain plan fait par J. O. Fisser, assistant ingénieur de ville daté le 23 juillet 1894 une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Felix J. Puig, notaire en cette ville, le 3 décembre 1897. Les propriétés ci-dessus devant être vendues sont strictement conformément avec mesures et devis, et la succession vendant n'offre pas ou ne prétend pas délivrer aucun surplus.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la portion du crédit s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an, de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les propriétés améliorées devant être assurées et les polices d'assurances devant être transférées au porteur des billets et les acquéreurs devant payer et assumer en dessus et en plus du montant de leurs enchères respectives toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1905.

Les actes de vente devant être passés pardevant Bon Rouen, notaire aux frais des acquéreurs. Aussi le même jour et endroit immédiatement après la vente des propriétés foncières nous offrons à un lot de meubles de maison situés au No 4717 rue Howard et 2319 rue Cadiz.

Conditions—Comptant pour les meubles de maison.

Edgar M. Cahn, avocat.

22 jan—22 29 - fév 5 12 19 26

---

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur sur la rue Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet (rue sur l'arrière étant la rue Cadiz)

Julius Manger vs Peter W. Mohan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74.762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désigné par le No 15, sur un plan du dit ilet annexé à un acte passé pardevant William L. Poole, notaire, le 14 mars 1892, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds, à la rue Valence par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

14 jan—14 20 27 —fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 2536 et 2538 Rue du Canal, entre les Rues Dorgenois et Rocheblave.

Daniel J. Devlin vs Thomas J. Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 75.136—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 580, borné par les rues Canal, Cleveland, Dorgenois et Rocheblave, désignés par les lots Nos Dix et Onze, mesurant chacun vingt sept pieds et huit pouces de face à la rue Canal sur pareille profondeur de cent vingt sept pieds deux pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.

27 jan—27 fév 3 10 17 24—mars 2

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 14 MARS 1905.

Succession de Mary Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

No 75.093 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété de Valeur dans les Deuxième et Troisième Districts.

Cette jolie et substantiellement construite résidence.

No 939 rue Montégut, encoignure Remparts (Bornée par les rues Bourgogne et Clouet).

Le cottage double Nos 2436-38, rue Orléans.

(Entre les rues Rocheblave et Tonti).

Le cottage double Nos 2432-34, rue Orléans.

(Entre les rues Rocheblave et Tonti).

AUSSI

Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle-Orléans.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—MARDI, le 14 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 février 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 282 borné par les rues Montégut, Remparts Bourgogne et Clouet, lequel lot est désigné par le No 15 sur un plan de Joe Pilié, daté le 3 décembre 1855 et formant l'encoignure des rues Montégut et Remparts et mesurant 32' de face à la rue Montégut sur 138' 6" de profondeur et façade à la rue Remparts ensemble les améliorations qui s'y trouvent dégagées par le No 9-9 rue Montégut.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, Rocheblave, St Pierre et Tonti, lequel lot est désigné par les lettres A et D sur un plan de D. E. Seghers et fils par les lettres B et D, et mesurant 30' de face sur chacune des rues Orléans et St Pierre sur 114' 6" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2432-34 rue Orléans.

3° Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle Orléans, certificat No 2 000, date le 20 janvier 1903.

Termes et conditions, à savoir—Pour les actions du stock, comptant et pour les immeubles une moitié en plus comptant, la balance en un an à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux, représentés par des billets des acquéreurs portant six pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement parfait, ayant pour garantie par hypothèque et privilège du vendeur, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de tirer à ses frais la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non allemando et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; l'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1905, et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication, et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

No 846 rue Commune.

Chas F. Claiborne, avocat

9 fev—9 12 19 26—mars 5 12 14

Succession de Millard Fillmore Mithoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75.400—Division A—Attendu que William Hyman Mithoff a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Millard Fillmore Mithoff décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Horace M. Roberts, avocat.

11 fév—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74.994.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido, MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chippewa et Jersey, d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1948, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J. Beard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par le billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication pour le tout de ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, Jérome Meunier, avocats.

12 fév—12 19 26— mars 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

50 Actions du Fonds Capital de la N. O. Gas Light Co.

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

No 74 994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—JEUDI, le 23 février 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 2 février 1905, et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée:

50 Actions du Fonds Capital de la NEW ORLEANS GAS LIGHT Co.

Termes et conditions—Très positivement comptant à l'adjudication.

E. J. Méral, Jérome Meunier avocats. 12 fév—12 16 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENCOIGNURE ROYALE ET LIZARDI.

JOSEPH PATSEE VS Mme SAMUEL HUGHES.

No 74,033. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido, MERCREDI, le 15 février 1905 il sera vendu à midi, à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine cour le 3 janvier 1905, ledit jugement signé en pleine Cour le 10 janvier 1905, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir

Quatre certaine lots de terre avec les bâtisses et améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Forstall et Lizardi, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No 8 les dits lots mesurant, à savoir: le lot No 9 formant l'encoignure Royale et Lizardi mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale par 122 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lizardi les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 26 pieds, 7 lignes de face à la rue Royale par une profondeur de 122 pieds 5 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent un cottage ayant 5 chambres, hangar, puits et citerne, désignés par le No 7 de la rue Lizardi.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an garanti par hypothèque spéciale sur ladite propriété la balance du crédit devant porter intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date d'adjudication jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Le montant du crédit devra être garanti par toutes les clauses de garanties usuelles et habituelles. L'acquéreur devra déposer 20 0/0 du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir son achat. Acte de vente pardevant Robert Legier notaire public, aux frais des acquéreurs.

E. J. Méral, Walter L. Gleason avocats. 15 jan—15 22 29 - fév 5 12 15

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence ET TERRAINS SPACIEUX, No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 60,519. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant grande galerie, haute vestibule, grand salon, salle à manger, cuisine, buanderie, lavabo, office et autres agréments au rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ameublements élevés, bien rentrées et bien dans, d'un bout à l'autre, avec manteaux de cheminée en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont tracés en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est décrit comme deux certaines lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hedden, ingénieur civil, le 13 juin 1898, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1848 chaque lot mesurant trente et un (31) pieds onze (11") pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (117') un (1") pouce et six (6") lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. Le voisinage ne peut être surpassé. Les candélabres et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez de chaussée, sont inclus dans la vente. Des cartes d'entrée seront fournies tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 199 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand format..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Lurges.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Lurges.

No 72,726—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Lne, Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit une preuve devant la cour qu'il a été nommé agent résidant de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Lurges, que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane, et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir (s'ils en ont ou peuvent en avoir) dans les trente jours de la date de la première annonce de cela pourquoi la demande de dit tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.

T. CONNELL, Greffier.

4 fev—4 7 14 21 28—mars 7 8

AVIS AUX CREANCIERS

Wm D. Seymour versus John L. Byrne Co Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74.607—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte trimestriel présenté par Alfred W. Byrne, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Beatrer & Manion, avocats.

5 fev—5 9 14

In re Red River Line.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank E. Scovell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Benedict et Jno. D. Grace, avocats. 11 fév—11 15 20

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent mieux. Grave erreur, nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules. Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous compterons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim tes

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans 13 février 1905.

Fourni par le Bureau Météorologique A. B. Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Plus haut niv. à la rive, pieds.	Ligne de danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans 24 heures.
St-Paul	...	14	...	...
Davenport	13	15	...	...
St. Louis	32	30	...	...
Cairo	44	45	19.8	*2.0
Memphis	32	33	5.3	*2.8
Helena	42	42	6.4	*1.7
Vicksburg	44	45	5.8	—0.6
Rivière Rouge	...	...	15.4	—0.6
Donaldsonville	23	25	2.6	*0.2
Nlle-Orléans	9	16	5.2	0.0
Melville	...	21	...	...
Baton Rouge	...	41	...	...
Kansas City	...	21	7.1	*0.3
Pittsburg	30	22	4.7	—2.6
Cincinnati	45	50	...	...
Louisville	...	28	5.2	*1.8
Nashville	...	40	29.5	*5.0
Chattanooga	23	22	16.0	—6.4
Fort Smith	...	22	2.0	—0.3
Little Rock	...	22	4.5	*0.4
Arthur City	...	27	4.5	0.0
Fulton	20	28	9.6	*2.4
Shreveport	21	29	4.4	*0.0
Alexandria	32	33	11.5	*0.5
Barbre	...	...	...	...
Camden	26	29	19.8	*5.0
Monroe	...	40	2.3	—0.6

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 14 FEVRIER 1905.

Bayou Barataria— CITY OF HARTFORD, à 12 m

Rivières Ouachita et Black— BOB BLANKS à 5 p m

MERCREDI, 15 FEVRIER 1905.

Bas du fleuve—LOUISE, à 11 a m

Bayou Sara— ST-JAMES, à 5 p m

Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaises— WILLIAM GARIG à 5 p m

Harwood et Bends—NATCHEZ, à 5 p m

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Local train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Local train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m